

Produits Kruger fermera des équipements de production plus anciens à Memphis **L'usine continuera de produire des produits TAD et de papiers-mouchoirs**

Mississauga (Ontario), 14 novembre 2022 — Papiers Tissue KP inc. (« PTKP ») (TSX : KPT) et Produits Kruger ont annoncé aujourd'hui qu'elles fermeront certains équipements de production plus anciens et inefficaces, notamment une machine à papier à crêpage à sec léger («LDC») et six lignes de transformation, au début du mois de janvier 2023, à Memphis, dans le Tennessee. Les quelques 400 employés restants continueront à produire des papiers-mouchoirs de haute qualité et des produits de séchage à air traversant («TAD») dans l'usine de Memphis. Les 165 employés touchés par cette décision recevront une indemnité de départ et une aide à la transition professionnelle. L'usine de Memphis est exploitée par la filiale de Produits Kruger, K.T.G. (USA) inc. et, à la suite de la fermeture des équipements, aura une capacité de production de 85 000 tonnes métriques.

«Bien qu'il s'agisse d'une décision difficile, elle est nécessaire pour assurer le succès, la compétitivité et la croissance continue de notre usine de Memphis. Nous avons investi plus de 400 millions de dollars américains dans notre usine de Memphis depuis 2010 et elle continuera à être un élément important de notre activité. Nous tenons à remercier sincèrement nos employés pour leur dévouement et leur travail acharné», a déclaré Dino Bianco, chef de la direction de Produits Kruger.

La fermeture de ces plus anciens équipements améliorera notre efficacité opérationnelle et aura un impact positif sur la rentabilité de nos opérations à Memphis. Produits Kruger travaillera également en étroite collaboration avec nos clients pour que la transition se fasse en douceur.

À propos de Papiers Tissue KP inc. (PTKP)

PTKP a été créée dans le but d'acquérir une participation économique dans PK S.E.C., et son activité se limite à la détention d'une participation dans cette société en commandite, comptabilisée en tant qu'investissement dans le capital-actions. PTKP détient actuellement une participation de 13,9 % dans PK S.E.C. Pour en savoir plus, visitez le www.kptissueinc.com.

À propos de Produits Kruger S.E.C. (PK S.E.C.)

PK S.E.C. est le premier fabricant canadien de produits de papier de qualité à usages domestique, industriel et commercial. La Société offre aux consommateurs canadiens des marques reconnues, comme Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, SpongeTowels^{MD}, Scotties^{MD}, White Swan^{MD} et Bonterra^{MC}. Aux États-Unis, elle fabrique les produits de marque White Cloud^{MD}, de même que plusieurs produits de marques privées. Sa division des produits hors foyer fabrique des produits économiques de qualité et les distribue à une grande variété d'établissements commerciaux et publics. PK S.E.C. emploie quelque 2 700 personnes et exploite neuf usines certifiées FSC^{MD} (FSC^{MD} C-104904) en Amérique du Nord. Pour en savoir plus, visitez le www.krugerproducts.ca.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs, notamment ceux qui concernent les projets, les attentes, les intentions, les résultats, l'intensité des activités, le rendement, les objectifs ou les réalisations, actuels et futurs, de PTKP et de PK S.E.C., ou tout autre événement ou développement futurs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse portent notamment, sans s'y limiter, sur les énoncés relatifs au succès continu, à la compétitivité et la croissance des activités à notre usine située à Memphis, à l'impact de la fermeture sur notre productivité et notre rentabilité, ainsi qu'au montant des coûts liés aux indemnités de départ et de clôture en lien avec la fermeture. On reconnaît la nature prospective d'un énoncé à l'emploi de verbes comme « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire » ou « estimer », ainsi qu'à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, ou de termes ou d'expressions comme « tendance », « potentiel » ou « vraisemblablement », y compris à la forme négative, ou encore de variantes de ces termes ou d'expressions ou d'autres termes analogues. Les énoncés de nature prospective sont fondés sur certaines attentes et hypothèses clés de PTKP ou de PK S.E.C. Bien que PTKP et PK S.E.C. estiment que ces attentes et hypothèses sont raisonnables, le lecteur ne doit pas s'y fier exagérément, puisque rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes.

Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, l'intensité des activités, le rendement, les réalisations réelles ou les événements et développements futurs de PK S.E.C. diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs (ce qui pourrait se répercuter sur les retombées économiques de la participation de PTKP dans PK S.E.C.), y compris les facteurs ci-après, décrits en détail à la section Facteurs de risque — Risques propres à l'activité de PK S.E.C. de la notice annuelle de PTKP datée du 10 mars 2022, disponible sur SEDAR au www.sedar.com : l'influence de Kruger inc. sur PK S.E.C.; la dépendance de PK S.E.C. envers Kruger inc.; les conséquences d'un cas d'insolvabilité touchant Kruger inc.; les risques associés au projet TAD à Sherbrooke; les risques liés au projet d'expansion à Sherbrooke; les risques d'exploitation; une augmentation importante du coût des intrants; une réduction de l'offre de fibre; une pression accrue sur les prix ou une intensification de la concurrence; l'incapacité de PK S.E.C. à innover efficacement; une conjoncture économique défavorable; une dépendance envers des clients de détail clés; une atteinte à la réputation de PK S.E.C. ou de ses marques; des ventes moins importantes que prévu pour PK S.E.C.; l'incapacité de PK S.E.C. à exécuter ses stratégies d'affaires et d'exploitation; l'obligation de PK S.E.C. de faire des dépenses d'immobilisation régulières; une acquisition infructueuse par PK S.E.C.; la dépendance de PK S.E.C. envers des employés essentiels; l'incapacité de PK S.E.C. à retenir ses clients ou à en acquérir de nouveaux; la perte de fournisseurs essentiels pour PK S.E.C.; l'incapacité de PK S.E.C. à protéger adéquatement ses droits de propriété intellectuelle; la dépendance de PK S.E.C. envers des licences détenues par des tiers; des règlements de litiges ou de réclamations défavorables à PK S.E.C.; des dépenses importantes découlant de règlements environnementaux et nuisant aux flux de trésorerie de PK S.E.C.; l'obligation de PK S.E.C. au titre des prestations constituées, déjà importante, qui pourrait être beaucoup plus élevée que prévu si les hypothèses formulées par la direction de PK S.E.C. devaient se révéler erronées; des conflits de travail nuisant à la structure de coûts de PK S.E.C. et compromettant sa capacité à maintenir ses usines en activité; les variations de taux de change et la concurrence américaine; l'incapacité de PK S.E.C. à honorer l'ensemble de sa dette; la responsabilité potentielle associée aux produits de consommation; le respect des engagements; les risques de hausse des taux d'intérêt et du coût de refinancement; les risques liés aux technologies de l'information, à la cybersécurité, aux assurances, aux contrôles internes, au commerce et à la COVID-19.

Les lecteurs ne devraient pas se fier exagérément aux énoncés prospectifs contenus dans les présentes. Ces énoncés sont présentés expressément, dans leur intégralité, sous réserve de la présente mise en garde, et sont formulés en date du présent communiqué de presse. PTKP ne s'engage aucunement à les mettre à jour publiquement à la lumière de faits nouveaux, subséquents ou autres, à moins d'y être obligée par une loi sur les valeurs mobilières.

INFORMATION :

François Paroyan
Avocat et secrétaire général
Papiers Tissu KP inc.
Téléphone : 905 812-6936
francois.paroyan@krugerproducts.ca

INVESTISSEURS :

Mike Baldesarra
Directeur, Relations avec les investisseurs
Papiers Tissu KP inc.
Téléphone : 905 812-6962
IR@KPTissueinc.com